

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 7 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Rolande DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Jean-Claude TOURNIER.

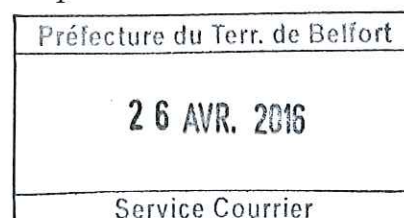
Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 31 mars	Jeudi 31 mars	En exercice	41
		Présents	35
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

2016-03-16B Budget assainissement-Compte de gestion
Rapporteur : Christian RAYOT



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2015.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

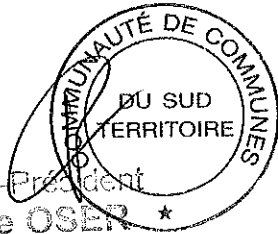
- d'adopter le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2015 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

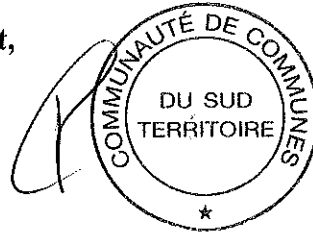
Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 26 AVR. 2016
Et publication ou notification le 26 AVR. 2016

Le Président,

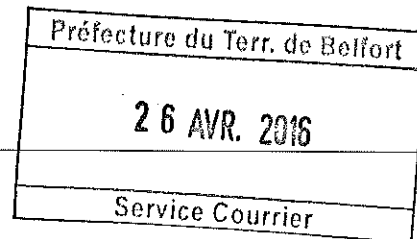
Le Vice-Président
Pierre OSER



Le Président,



Le Vice-Président
Pierre OSER



61303 - CCST ASSAINISSEMENT COLLECTIF

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

Préfecture du Terr. de Belfort
26 AVR. 2016
Service Courrier

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 469 823,94	1 967 617,18	8 437 441,12
Titres de recettes émis (b)	2 875 038,59	1 676 070,04	4 551 108,63
Réductions de titres (c)	0,00	230 639,22	230 639,22
Recettes nettes (d = b - c)	2 875 038,59	1 445 430,82	4 320 469,41
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 469 823,94	1 967 617,18	8 437 441,12
Mandats émis (f)	1 833 798,86	1 717 190,30	3 550 989,16
Annulations de mandats (g)	12 055,00	53 324,75	65 379,75
Dépenses nettes (h = f - g)	1 821 743,86	1 663 865,55	3 485 609,41
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 053 294,73		834 860,00
(h - d) Déficit		218 434,73	

61303 - CCST ASSAINISSEMENT COLLECTIF

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON
PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CCST ASSAINISSEMENT COLLECTIF					
Investissement	475 057,15	0,00	1 053 294,73	0,00	1 528 351,88
Fonctionnement	518 017,18	0,00	-218 434,73	0,00	299 582,45
Sous-Total	993 074,33	0,00	834 860,00	0,00	1 827 934,33
TOTAL III	993 074,33	0,00	834 860,00	0,00	1 827 934,33
TOTAL I + II + III	993 074,33	0,00	834 860,00	0,00	1 827 934,33